

JUZIERS *mag*

N° 3 - MARS 2021



GLEA - INSCRIPTIONS
OUVERTES P6

LOGEMENTS SOCIAUX
LOI SRU P14

FONCTIONNEMENT
DU BUDGET P16

Ville de 
JUZIERS

Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél : 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr
 Ville de Juziers

Horaires

L,M,M,V : 8h30 - 12h et 14h - 17h30
Jeudi : 8h30 - 12h
Samedi : 9h - 12h

Pour rencontrer vos élus, prenez rendez-vous au 01 34 75 28 00

Ketty VARIN

Maire
ketty.varin@juziers.org

Cédric GUILLAUME

1^{er} adjoint et Conseiller
communautaire
Relations avec la communauté
urbaine GPS&O
cedric.guillaume@juziers.org

Sylvie SAINT-LÉGER DE ZUTTER

Services à la personne - Solidarité
sylvie.saint-leger@juziers.org

Marcel LÉPINAY

Finances - Développement
économique
marcel.lepinay@juziers.org

Hélène LE GRUMELEC - JANNOT

Culture - Vie associative
Communication
helene.jannot@juziers.org

Bertrand QUILLERÉ

Urbanisme - Travaux
bertrand.quillere@juziers.org

Alexandra PLOUZENNEC

Vie scolaire - Jeunesse
alexandra.plouzenne@juziers.org

Pascal DREUX

Environnement - Patrimoine
Cadre de vie
pascal.dreux@juziers.org

Directrice de la publication : Ketty Varin
Rédactrice en chef : Hélène Le Grumelec - Jannot
Conception graphique, rédaction et mise en page :
Mairie de Juziers, service communication
Crédit photos : service communication



Imprimé par SPEED Impression et Communication
Tirage 1900 ex. Imprimé sur papier certifié PEFC 100%.
Dépôt légal à parution.

JUZIERS *mag* n°3 - Mars 2021

Edito du Maire 3

Communauté urbaine 4

GPS&O installe le CISPD
Une subvention pour l'école maternelle
Terres de Seine - évadez-vous, près de chez vous
GPS&O se mobilise contre la pollution visuelle

Informations municipales 7

Les élections à l'heure du Covid-19
Ma ville s'engage ! Contre l'extension des carrières
Fête des voisins
Bienvenue à...
Des changements au Conseil municipal
Responsables et civilisés
Le succès grandissant de la March'Clean
Navette Fluviale

Le Saviez vous ? 13

Aménagement du territoire 14

Les Constructions de logements sociaux

Développement économique 16

Et si on parlait budget ?
Bienvenue aux nouveaux acteurs économiques

Solidarité 20

Ne jeter plus vos bouchons

Culture 21

A la bibliothèque, venez fêter le printemps avec nous

Enfance et Jeunesse 22

11-17 ans vacances d'hiver
Rentrée des Classes

Portrait 25

Rencontre avec Stéphane Lefebvre

Arrêt sur images 26

Tribune libre 29

Agenda 30



Voilà pratiquement un an jour pour jour que vous nous avez fait confiance et que vous avez élu notre équipe. En mars 2020, l'euphorie de la victoire a rapidement fait place au désarroi de ne pouvoir commencer notre mandat. Après deux mois d'attente, nous avons enfin pu prendre nos fonctions. Quelques mois se sont écoulés, en ce début de printemps, nous finalisons l'élaboration de notre premier budget qui sera présenté au Conseil municipal d'avril.

Pour 2021 les ambitions seront essentiellement en lien avec la qualité du cadre de vie et de l'environnement.

A ce titre et avant même d'attendre 2021, nous avons souhaité revoir la politique de gestion des déchets verts de la commune. En effet, il y a encore de ça quelques mois, les déchets issus de l'entretien des espaces verts de la ville étaient stockés de manière anarchique sur une parcelle ne nous appartenant pas. Nous avons donc aménagé un terrain d'environ 6 000 m² situé à l'ouest de la commune. Ce terrain en friche, non entretenu depuis des années, a été nettoyé : suppression des arbres morts, arrachage de la végétation envahissante tels que lierre, liane, liseron... et taille des arbres conservés. Ce terrain servira dorénavant au recyclage (compostage et broyage) des déchets verts issus de l'entretien de terrains communaux. Nous avons également prévu d'y replanter des vergers dans la prolongation des arbres fruitiers existants.

A l'été 2021, les fenêtres de l'école maternelle seront remplacées pour limiter la consommation d'énergie nécessaire au chauffage de l'établissement. Nous avons également prévu la rénovation du square Besch. Nous travaillons depuis début janvier avec l'association la SEVE (domiciliée à

Sailly) qui nous accompagne dans notre projet de création de jardins potagers partagés qui devrait voir le jour pour la fin de l'année.

En parallèle, nous avons constitué les groupes de travail nécessaires au lancement des projets dits structurants et de "longue haleine", telle que la maison médicale notamment.

Nous avons aussi pris l'attache des services de GPS&O, que nous avons rencontrés début février, pour demander la modification (ou la révision selon l'ampleur de la tâche) du PLUi afin de supprimer certaines OAP (Orientation d'Aménagement et de programmation) que nous considérons comme inopportunes et d'en modifier d'autres. Ce sera également l'occasion de classer, pour les protéger, les bâtisses remarquables qui n'ont pas été répertoriées comme telles lors de l'élaboration du PLUi.

Côté Covid, nous nous adaptons comme vous tous : annulation de la classe de neige, délocalisation d'une partie du service de restauration scolaire afin de respecter le nouveau protocole sanitaire applicable au restaurant scolaire, orientation de nos premiers aînés vers les centres de vaccination.

Le printemps arrive et nous œuvrons, pour embellir notre ville et embellir votre cœur, pour que les manifestations s'organisent et que chacun puisse profiter des jours plus cléments que nous attendons tous.

Ketty Varin
Maire

GPS&O INSTALLE LE CISPD

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Installé par le président de GPS&O le 26 janvier dernier, le CISPD est chargé d'assurer la coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance sur notre territoire.

Plus précisément, le CISPD a vocation à constater les actions de prévention existantes et définir les objectifs et les actions à mettre en place, à favoriser l'échange d'informations concernant les attentes de la population et les difficultés rencontrées, à encourager les initiatives en matière de prévention et d'aide aux victimes et à définir des objectifs communs pour la préservation de la tranquillité et de la sécurité publiques.

Préalablement à cette installation, un diagnostic de la sécurité à l'échelle de la communauté urbaine a été réalisé.

Il a porté sur l'évolution de la tranquillité et de la sécurité publiques au cours des dernières années. Ce diagnostic révèle quatre problématiques marquantes sur le territoire de GPS&O : les atteintes aux biens et plus spécifiquement les vols et cambriolages, les violences

physiques interpersonnelles, les tensions sociales dans les quartiers classés politique de la ville et les incivilités.

C'est sur la base de ce constat que le CISPD a défini sa stratégie et son plan d'actions jusqu'en 2022.



UNE SUBVENTION POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

CHANGEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES

Lors du conseil communautaire qui s'est tenu le 19 novembre dernier à Aubergenville, une subvention de 141 321 € a été votée pour un projet d'investissement consistant à changer les menuiseries extérieures de l'école maternelle de Juziers. Cette subvention s'inscrit dans le cadre du contrat de ruralité 2017-2020 avec l'État.

Le projet permettra de réduire l'empreinte énergétique du bâtiment scolaire tout en améliorant le confort des enfants de Juziers. Il s'inscrit dans la droite ligne de nos engagements électoraux en matière de développement durable. La subvention a été votée à l'unanimité par les conseillers communautaires.



TERRES DE SEINE

ÉVADEZ-VOUS, PRÈS DE CHEZ VOUS

Le premier conseil d'administration de l'Office de tourisme intercommunal Grand Paris Seine & Oise s'est tenu le 17 décembre dernier.

Créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office a pour mission de promouvoir et de développer l'offre touristique locale (musées, patrimoine architectural, sites de loisirs, circuits de randonnées, événements, croisières...) et d'accompagner les professionnels présents sur le territoire de la communauté urbaine (hébergeurs, restaurateurs, prestataires...).

Afin de mieux identifier cette nouvelle structure et de l'aider à faire largement découvrir tous les atouts de notre territoire, une réflexion marketing a été engagée via les réseaux sociaux : l'Office de tourisme se dénommera désormais "Terres de Seine"

GPS&O SE MOBILISE...

CONTRE LA POLLUTION VISUELLE

Panneaux de 12 m² le long des voies de circulation, pancartes plantées en bordures de route ou accrochées aux clôtures, bandeaux colorés et parfois lumineux sur les façades, entrées de ville défigurées...

L'affichage publicitaire et autres enseignes dénaturent de plus en plus le paysage de notre territoire, particulièrement dans les zones à forte activité commerciale.

Pourtant, la multiplication des installations ne facilite ni l'identification des annonceurs, ni la lecture des messages. En revanche, elle participe bel et bien à l'augmentation des nuisances visuelles.

C'est pourquoi la communauté urbaine s'engage dans l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal. Véritable outil de planification en matière d'affichage publicitaire, le RLPI doit permettre d'instaurer des règles

harmonisées et cohérentes à l'échelle des 73 communes. **Le RLPI devrait entrer en vigueur fin 2022.**



Opération Broyage

Brindilles, petites branches, autres résidus de tailles... GPS&O organise à Juziers une opération de broyage. Apportez vos végétaux et branchages de diamètre inférieur à 12 cm et repartez avec du broya pour votre jardin.

Cette opération est mise en place pour permettre à chacun de réduire ses déchets verts de moitié.

Alors rendez-vous :

**le 17 avril prochain
entre 13h30 et 16h30
Terrain des fêtes
à côté des tennis**



LA COMPAGNIE CHRIKI'Z

VOUS FERA DANSER SUR VOTRE PATRIMOINE !

La municipalité a choisi d'inscrire la commune de Juziers au CLÉA en s'engageant pour les années 2021 et 2022.

Pour cette nouvelle édition, la commune recevra la **compagnie de danse Chriki'Z**.

D'influence hip hop, elle accompagnera les participants au CLÉA - Contrat Local d'éducation Artistique - 2020-2022 dans la réappropriation de leur patrimoine à travers l'expression corporelle.

En partenariat avec l'équipe artistique, la commune de Juziers met en place un atelier de 12 participants mixant un public intergénérationnel. Cet atelier s'adresse aux **adultes et aux enfants entre 8 et 15 ans**. Ce dispositif a pour objectif de favoriser le dialogue et la transmission des savoirs entre deux générations. Enfants et adultes ont chacun leur richesse à partager, de manière différente et complémentaire. Tout en accompagnant l'imaginaire du groupe autour du thème du CLÉA "**Détournement de patrimoine**".

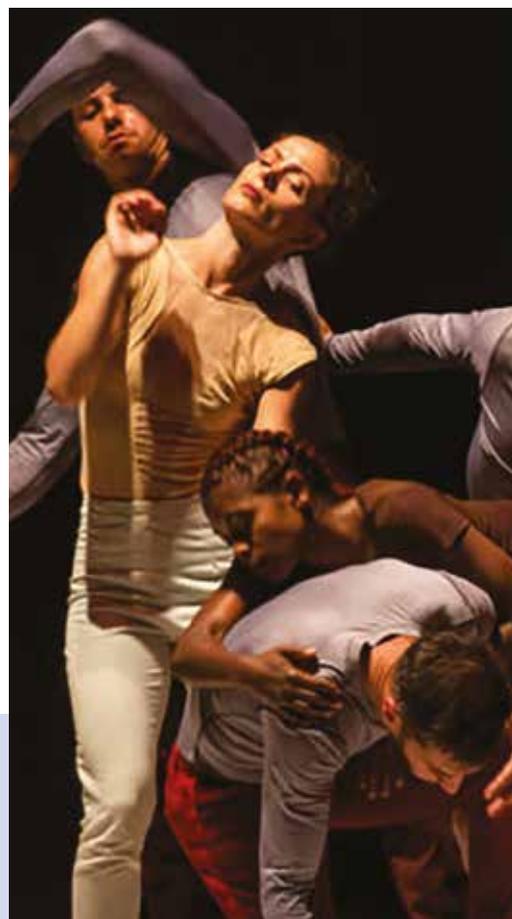
Vous êtes intéressés par la danse et l'expression corporelle ?

Participez au projet artistique du CLÉA !

Inscrivez-vous auprès de isabelle.bonete@juziers.org

La participation au CLÉA 2020-2022 est gratuite - places limitées.

Financement pris en charge par la communauté urbaine et la mairie de Juziers.



LES ÉLECTIONS À L'HEURE DU COVID-19



Les élections régionales et départementales auront lieu les 13 et 20 juin 2021 en raison de la pandémie de coronavirus.

Les électeurs français seront donc convoqués pour les deux élections :

Elections régionales :

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales sont appelés à élire les conseillers régionaux. Ils sont élus pour une durée de 6 ans au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Compétences du conseil régional :

- Transports
- Lycées
- Formation professionnelle
- Aménagement du territoire et environnement
- Développement économique
- Gestion des programmes européens

Elections départementales :

Les électeurs français élisent les conseillers départementaux pour une durée de 6 ans. Pour chaque canton, un binôme homme-femme est élu au scrutin majoritaire à deux tours.

Compétences du conseil départemental :

- Action sanitaire et sociale
- Collèges
- Aménagement durable du territoire
- Sécurité incendie
- Culture
- Gestion des routes départementales
- Aides en faveur des communes ou des associations
- Soutien à l'emploi local

Localisation des bureaux de vote

n°1 - En mairie, place du général de Gaulle ; n°2 et n°3 - Centre de loisirs, entrée rue de l'Hôtel de Ville.

MA VILLE S'ENGAGE ! CONTRE L'EXTENSION DES CARRIÈRES

La ville de Juziers s'engage officiellement dans les contentieux dirigés contre l'extension des carrières cimentières à Brueil-en-Vexin : "Lutter activement contre le projet d'extension des carrières du cimentier Calcia", tel était l'un de nos engagements majeurs de campagne en matière d'action pour l'environnement et la diversité.

Une déclinaison de cet engagement électoral vient de prendre corps : la ville de Juziers a décidé d'intervenir à l'appui des requêtes déposées devant les juridictions administratives contre le projet d'extension des carrières Calcia.

En effet, malgré les déclarations publiques du cimentier selon lesquelles l'abandon du projet a été décidé, les procédures judiciaires suivent toujours leur cours.

En prenant partie aux côtés du Parc naturel régional du Vexin français, des communes de Brueil-en-Vexin, Sailly et Fontenay-Saint-Père et du conseil départemental des Yvelines, la ville de Juziers persiste et signe dans son engagement en faveur du respect de l'environnement et de la qualité du cadre de vie de tous.

Où va l'argent des amendes ?

Contrairement à une idée reçue, l'argent des procès-verbaux dressés par la police municipale n'est pas directement perçu par la commune.

Il est collecté par l'État pour financer un fonds interministériel de prévention de la délinquance. Une partie des recettes est reversée aux communes sous forme de subvention pour contribuer à l'équipement des collectivités territoriales pour "l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières".

La subvention perçue au titre de l'année 2020 a été utilisée en partie pour financer l'achat du radar pédagogique voté par le conseil municipal du 24 septembre 2020. Le radar sera installé rue de l'Hôtel de Ville.

FÊTE DES VOISINS

SOYEZ DE LA FÊTE, ON VOUS ATTEND !

Avant de s'entraider, il faut se reconnaître, se connaître et entretenir de bonnes relations. La fête des voisins est l'occasion de cultiver l'art du bon voisinage

Elle permet également de développer la solidarité, la proximité, le lien social, la convivialité et la simplicité dans les milieux de vie de chacun.

Cette année, la fête des voisins aura lieu **le vendredi 28 mai**.

Réunissez-vous entre voisins et partagez ensemble un moment de convivialité.

Organiser la Fête des Voisins est très simple, il suffit de le décider ! Si vous souhaitez participer à cette manifestation dans votre quartier, inscrivez-vous en mairie ou par email à l'adresse **secretariat-mairie@juziers.org** afin que nous programmions la sécurité des lieux.



SOLUTION MÉNAGE

**Ménage, Repassage, Vitres,
Collecte et livraison de linge repassé...**

RÉDUCTION D'IMPÔTS 50%

Depuis 2014, Solution Ménage est le spécialiste prêt de chez vous !

Nos agences de Meulan-en-Yvelines et de Gargenville sont à votre disposition.

aurelienmiche@gmail.com

www.solution-menage.fr

01 74 10 05 49

BIENVENUE À...



JEAN-CLAUDE DARCHIS

Ancien artisan indépendant, Jean-Claude Darchis a rejoint les services techniques de la ville début janvier pour s'occuper de l'entretien des bâtiments communaux.

FABIOLA CHENET

Nous souhaitons la bienvenue à Fabiola Chenet qui occupe le poste de responsable du Centre Communal d'Action Sociale. Dans la fonction publique depuis 21 ans, elle travaillait pour la Ville de Saint-Denis au CCAS. Elle remplace Candy Blommaert à qui nous souhaitons de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions.



CONSEIL MUNICIPAL



Nous avons le plaisir d'accueillir Alexandra Plouzenec, désignée à la majorité absolue 6^e adjointe, en charge de la vie scolaire et de la jeunesse en remplacement de Marie Meunier-Eck.

Gérard Bruas intègre le Conseil municipal en tant qu'élu de la liste "Nous sommes Juziers !".

Dates prévisionnelles des prochains Conseils municipaux

jeudi 8 avril
jeudi 20 mai
jeudi 1^{er} juillet

En raison de la crise sanitaire, les séances du Conseil municipal sont retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la ville



RESPONSABLES ET CIVILISÉS

Sécurité des piétons et quiétude des résidents

● **Fin septembre, à l'approche de l'intersection de la rue de l'Hôtel de Ville et de la rue des Bocannes, une mère de famille avec un enfant dans sa poussette ont échappé de peu à une collision avec une automobile. Alors que cette dame s'engageait sur la chaussée un court instant pour contourner une portion de trottoir très malcommode, le véhicule qui descendait la rue de l'Hôtel de Ville ne s'est pas arrêté au stop. Cet incident, qui par bonheur ne s'est pas transformé en accident, montre bien qu'il n'y a qu'une seule façon d'aborder un stop : s'arrêter !**



Malgré le rappel de septembre, l'enquête d'octobre, la campagne de prévention de novembre et celle de février, le non-respect de ce stop est encore très fréquent.

Pour la sécurité de tous, soyez responsables : l'arrêt aux stops doit être systématique.

● Deux passages protégés ont été récemment ajoutés rue de l'Hôtel de Ville, afin de redonner la priorité aux piétons dans le centre-ville.



Les piétons ne doivent pas être évités mais respectés !

● **Une première réunion avec un comité de quartier des Grandes Vignes s'est tenue le 10 décembre sur le thème de la vitesse de circulation.** Les "raisons" à la vitesse excessive dans les rues et ses conséquences (inquiétude et stress liés aux bruits et aux risques d'accidents pour les piétons) ont été classées par thème - **Comportement** - **Signalisation** - **Contexte Urbain** - **Information** - et amèneront à des actions dans les mois qui viennent.

La première de ces actions est d'ores et déjà effective : la limitation de la vitesse rue des Grandes Vignes est à 30km/h, par la mise en application de l'arrêté municipal - en date du 1^{er} février 2020 - sur les vitesses de circulation dans notre village, appuyé par les résultats de l'enquête d'octobre sur les diverses nuisances, et conforté par les conclusions du comité de quartier. Tous les résidents en ont été informés par lettre le 28 janvier 2021.

● Nous n'ignorons pas qu'il existe des problèmes récurrents de **stationnement** dans le village et nous allons veiller à les résoudre.

Hygiène et propreté

Mi-janvier, un Juziérois a fait part de son étonnement à la Mairie face à l'amoncellement sans cesse croissant de débris (masques, cannettes, bouteilles ...), dans la parcelle sise face au n° 5 de la rue du Marais.

Dès le surlendemain, l'endroit a été nettoyé par nos soins.

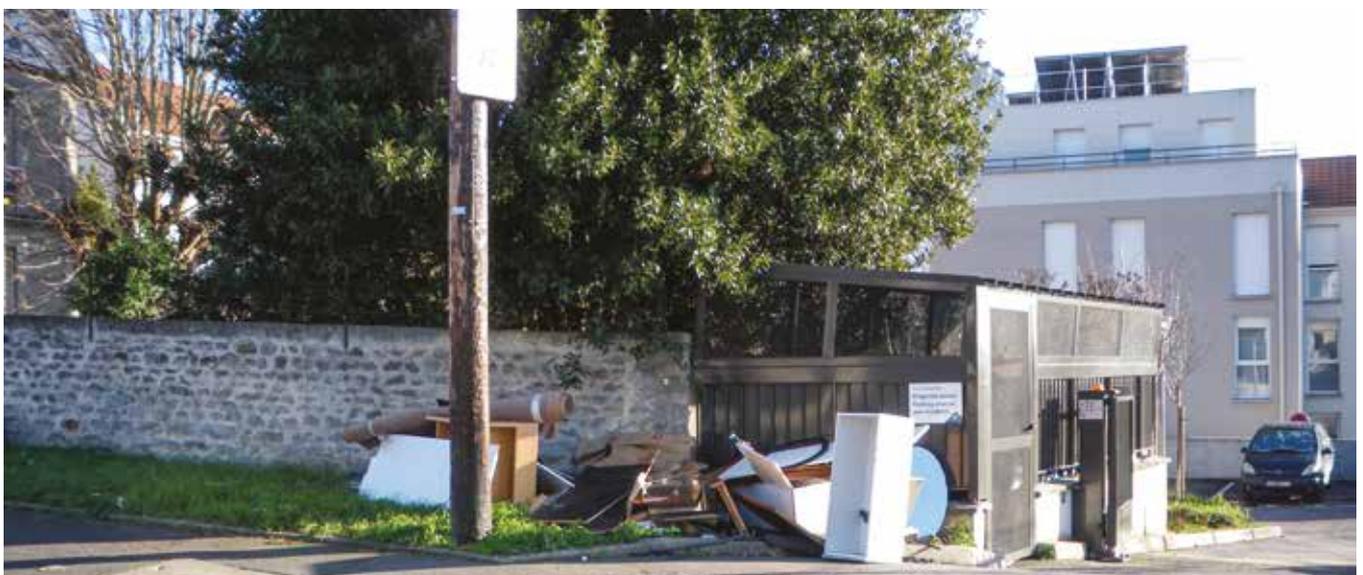
Ce nettoyage n'a pas à se reproduire : il appartient à chacun de protéger son cadre de vie, donc son village, en le gardant propre.



Il en va de même pour les dépôts sauvages devant les grilles de la résidence de la Source donnant avenue Jean Marion, et dans tout autre endroit qui paraîtrait "propice" à ces actes grossiers et insalubres.

Il serait étonnant que certains apprécient la "qualité" visuelle d'un terrain ou d'un trottoir transformé en poubelle à ciel ouvert.

Il incombe à nous tous, habitants, que Juziers reste un lieu civilisé !





BELLE PARTICIPATION

LE SUCCES GRANDISSANT DE LA MARCH'CLEAN



Le 31 janvier dernier, ce n'est pas moins de 70 personnes de tout âge qui se sont réparties à travers la ville équipées de sacs poubelles, pinces et gants. Canettes, mégots, mouchoirs auxquels s'ajoutent depuis un an masques et gants en plastique... c'est autant

de déchets divers et variés collectés qui sont de trop dans le paysage juziérois. Nous saluons l'implication des citoyens juziérois. La prochaine marche devrait avoir lieu au printemps, vous trouverez les informations utiles sur la page facebook du collectif.

NAVETTE FLUVIALE ENTRE JUZIERS ET AUBERGENVILLE

Le bac entre les berges de Juziers et d'Aubergenville reprendra son service du 17 avril au 10 octobre 2021 de 11h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

- La navette gratuite fonctionne tous les week-ends et jours fériés. Elle offre la possibilité de se détendre et de découvrir les bords de Seine autrement. D'un côté à Aubergenville, les visiteurs peuvent se promener autour d'un plan d'eau, flâner voire pique-niquer le long de l'ancienne plage qui accueillait dans les années 1920 la bourgeoisie parisienne ou se retrouver à l'aire de jeux pour passer un moment agréable avec les enfants. De l'autre, à Juziers, ils peuvent apprécier les sentes qui parcourent notre village de caractère, les jolies maisons bordant le quai Léon Chausson et pour les plus courageux l'église Saint-Michel, classée Monument Historique.

- **Des balades** sont également proposées autour de l'île de Juziers tous **les week-ends et jours fériés de 10h à 11h sur inscription uniquement : 01 30 90 45 83 ou 01 30 90 45 85**



ATTENTION...

AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES !

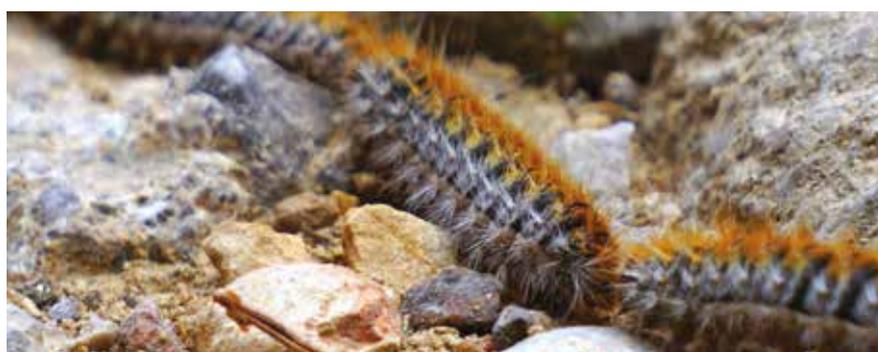
Urticantes et nuisibles à l'homme, la faune et la flore

La chenille processionnaire dotée de ses poils urticants est un nuisible tant pour les humains, les animaux domestiques que pour les végétaux, principalement le pin maritime dont elle vient à bout au fil des saisons.

Pour tenter de limiter les effets néfastes de l'envahisseur sur notre environnement, un arrêté municipal invite "les propriétaires ou les locataires de biens immobiliers relevant la présence de chenilles processionnaires dans leurs végétaux à prendre toutes les mesures nécessaires, chaque année, pour éradiquer efficacement les colonies".

Différentes méthodes de lutte peuvent être mis en place moyennant le port de lunettes, masque, gants, pantalons et manches longues. Les extrémités de branches garnies d'un nid sont coupées et incinérées. Avant la ponte, les papillons sont capturés grâce aux pièges à phéromones et lors de la procession, ils permettent de stopper les chenilles avant qu'elles ne s'enterrent pour se transformer en papillon. Des moyens chimiques et biologiques adaptés sont également envisageables. Il est vivement conseillé de faire intervenir un professionnel qualifié et disposant de produits homologués.

Information sur : www.fredonidf.com



INDIGO

L'application solidaire entre particuliers

Et si on rangeait notre portefeuille et qu'on passait en mode troc ?

C'est ce que propose INDIGO, l'appli solidaire d'échanges d'objets et de services.

Grâce à cette nouvelle application, il est possible de troquer un cours de danse contre un aspirateur ou de donner des objets sans contrepartie.

Il s'agit d'un réseau social qui resserre les liens et propose une alternative à la consommation de masse en favorisant récup et recyclage d'objets inutilisés. Les associations aussi peuvent utiliser les services de la plateforme.

Téléchargement de l'application sur : <https://indigo.world/fr/>



AJUR

Association Juziéroise pour une Urbanisation Raisonnée

Créée en juin 2020, l'association AJUR « Association Juziéroise pour une Urbanisation Raisonnée » s'est donnée pour objectif d'œuvrer sur les sujets suivants :

- Maintien et valorisation du patrimoine existant
- Veille à une urbanisation raisonnable et maîtrisée

ajur78@orange.fr



POINT DE SITUATION... LES CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX À JUZIERS

Loi "SRU", Solidarité et Renouveau Urbain, une loi complexe qui fait couler beaucoup d'encre et de béton sur nos communes.

Dans la précédente édition du Juziers'mag, nous vous proposons de mieux appréhender le fonctionnement de la loi SRU -Solidarité Renouveau Urbain - qui oblige les communes à atteindre un quota de logements sociaux. Après avoir exposé les chiffres clefs de la loi SRU et le risque pour notre commune de ne pas atteindre les objectifs définis par l'article 55 de la loi, nous vous proposons de faire le point sur la situation en ce début d'année 2021 : combien de logements sont déjà disponibles à la location, combien de programmes décidés par la municipalité précédente sont en cours de réalisation et quelle colline nous reste-t-il à arpenter pour atteindre notre objectif.

A ce jour, la commune compte 145 logements sociaux déjà construits (matérialisés sur le plan par les pictos en forme d'immeuble)



Logements sociaux déjà construits

- Rue Janine Vins - 2 ensembles de 10
- Rue d'Ablemont - 9
- Avenue de Paris - Jean Marion - 32
- Avenue de Paris - 11
- Rue de la République - 35
- Rue de l'Eglise - 3
- Square Baroque - 35

TOTAL : 145

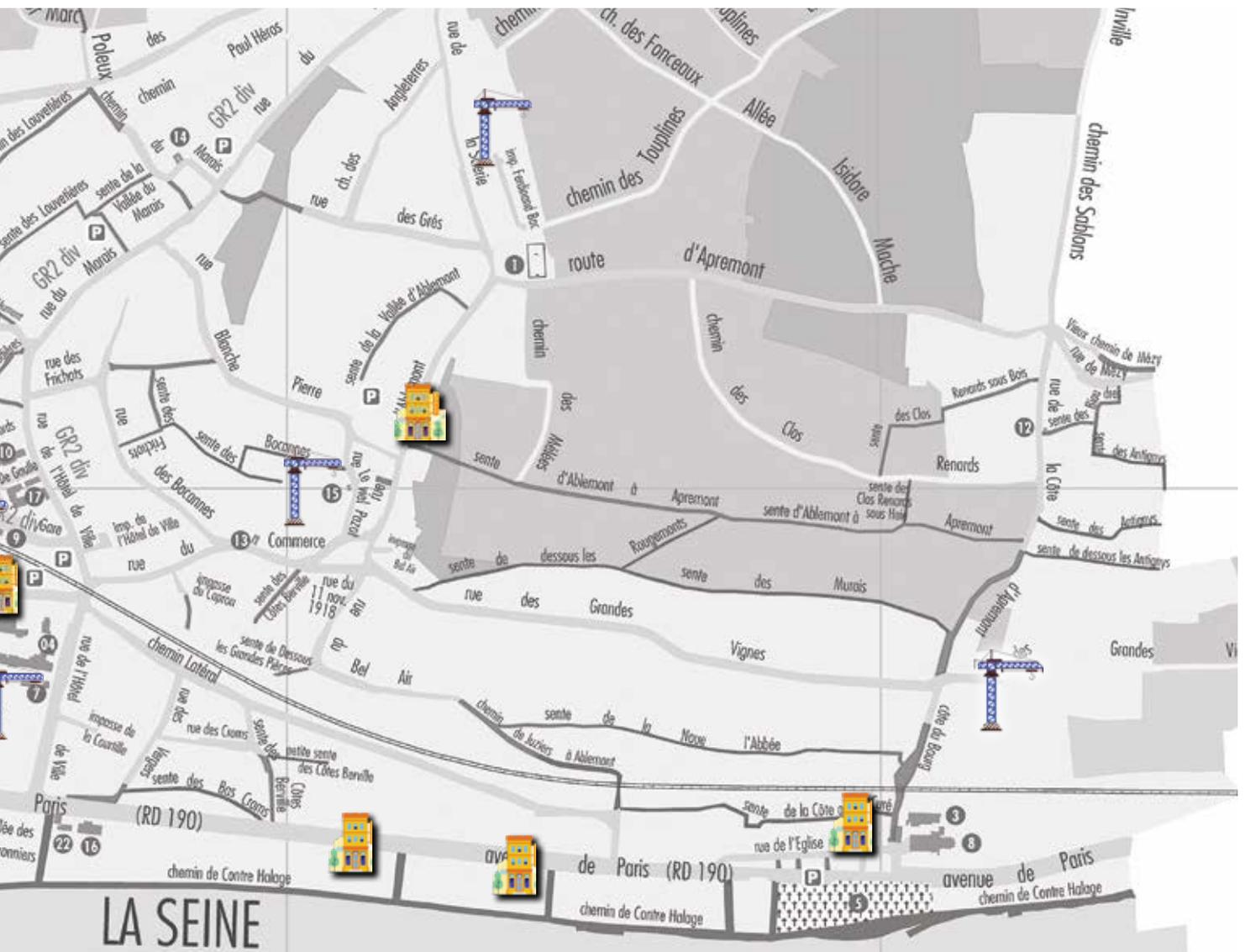
Quand nous avons pris nos fonctions au mois de juin 2020, les permis de construire de 6 bâtiments représentant 156 logements avaient été accordés. Matérialisés sur la carte par des grues, ils devraient être disponibles à la location dans les 24 mois.



Logements sociaux en cours de réalisation

- Square Baroque - 27
- Quai Léon Chausson - 34
- Rue des grandes Vignes - 35
- Rue Janine Vins - 2
- Rue de la Scierie - 18
- Frichot - Bocannes- 40

TOTAL : 156



Si la loi SRU demande à chacun d'entre nous un effort, **il est de notre devoir d'élus d'aménager le territoire de la commune en limitant les conséquences** sur votre cadre de vie, nos paysages, la voirie, la circulation et le stationnement, et d'adapter les services publics à l'évolution de la population.

Six projets de construction engagés par nos prédécesseurs sortent actuellement de terre au même moment. Trois de ces projets concentrés sur les hauteurs de Juziers peuvent occasionner un chassé-croisé de camions difficile à gérer. Nous veillerons à faire respecter les règles de sécurité.

En juin 2020, dès que nous avons pu intervenir sur la politique de

la commune, nous avons réagi pour préserver le patrimoine et limiter encore la circulation grandissante dans le cœur historique de Juziers.

Nous avons ainsi, refusé le permis de construire demandé par le bailleur I3F sur le secteur Aumont-Louvetières (cf article dans le Juziers'mag n°1 de septembre 2020).

Nous travaillons actuellement à la remise en valeur des bâtisses, conformément à nos engagements électoraux.

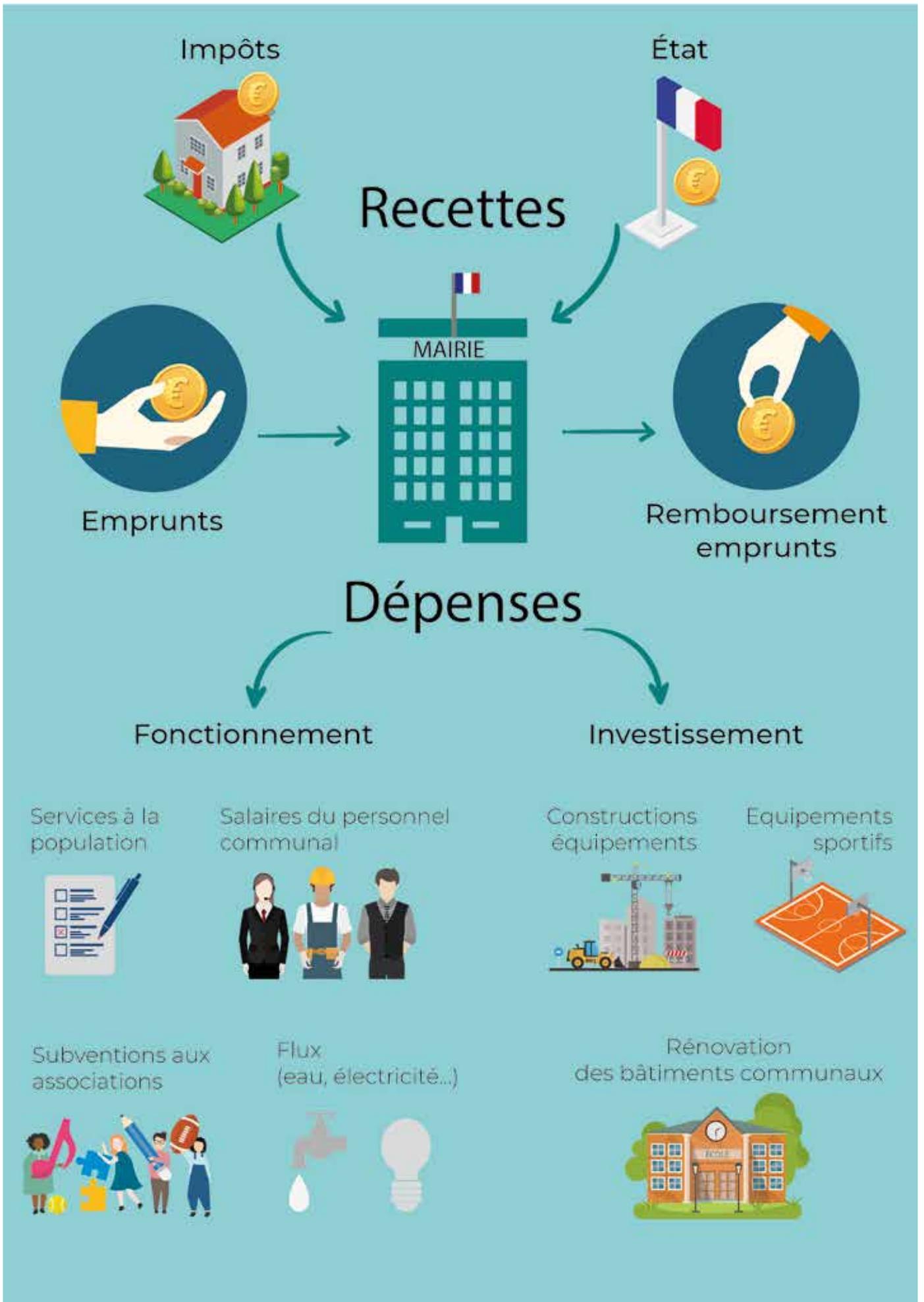
Nous avons également fait l'acquisition d'une parcelle située 4 square Baroche - cadastrée AD 54 - pour proposer au bailleur Antin de réorienter le projet de construc-

tion d'un immeuble de logements situé avenue de Paris. Initié en 2019, ce projet prévoyait la destruction d'un bâtiment remarquable pour Juziers, l'ancienne agence du Golf, idéalement située, selon nous, pour devenir une maison médicale.

Et demain...

L'obligation de construire ne doit pas nous exonérer de nos responsabilités d'élus envers les citoyens de la commune.

Nous mettrons tout en œuvre pour qu'à l'avenir les projets de construction soient présentés en toute transparence dans le respect des riverains et de la politique pour laquelle vous nous avez élus.



ET SI ON PARLAIT BUDGET ?

LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET COMMUNAL

Le budget de la commune est composé de dépenses et de recettes. Ces deux composantes doivent être équilibrées. Les dépenses sont engagées sous la responsabilité du Maire, des adjoints et des conseillers qui les autorisent après vote du budget au Conseil municipal.

Dépenses :

- **Les dépenses de fonctionnement** liées aux besoins quotidiens de la commune servent aux versements des rémunérations, aux financements des subventions aux associations mais aussi au petit entretien des bâtiments, de la voirie, des services scolaires et périscolaires et importantes rénovations.
- **Les dépenses d'investissement** concernent les constructions d'équipements sociaux, sportifs, culturels, l'aménagement de nouveaux quartiers...
- **Le remboursement des emprunts.**

Recettes :

- **Les recettes issues du fonctionnement sont perçues sous différentes formes :**
 - **d'impôts directs** qui prennent la forme de taxe sur le foncier bâti, taxe

sur le foncier non bâti, compensation taxe d'habitation, Contribution Foncière des Entreprises perçue par l'intercommunalité dont une partie est reversée à la commune.

- **d'impôts indirects**, ce type d'impôts représente peu de recettes : droit de mutation.
- **de revenus divers** provenant de la vente de certains services municipaux payants (location de terrains, de salles, perception de loyers, restauration scolaire, étude, concessions au cimetière...).
- **les transferts et concours de l'État :** Dotations et subventions de fonctionnement (dotations globales de fonctionnement (DGF) des communes), compensations d'exonérations et de dégrèvements d'impôts (dotation de compensations sur taxe d'habitation et taxe foncière).

- **Les recettes issues de l'investissement** proviennent :

- des dotations et subventions d'équipement (dotation globale d'équipement, fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée),
- des subventions État, Région, Département, Europe...,
- du fonds de réserve parlementaire pour compléter l'achat d'un équipement et de l'emprunt.

Les décisions modificatives (DM) :

Elles ajustent le budget pour rectifier les prévisions premières, à un moment où l'on dispose d'éléments non connus lors de l'élaboration du budget primitif. Les DM peuvent intervenir tout au long de l'année.

Calendrier prévisionnel



Dans les communes de plus de 3 500 habitants, un **Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)** doit être organisé dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Il est conclu par une délibération prenant acte de la tenue du débat, lequel porte sur les orientations générales de l'exécutif, en fonction du contexte général et des contraintes propres à la collectivité. Il présente les choix budgétaires en termes de nouveaux services, de moyens de gestion, d'investissement, de fiscalité et d'endettement.

Le compte administratif document de synthèse, il traduit la clôture des comptes du budget concerné ; détaille l'ensemble des recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement de la collectivité ordonnancées en cours d'exercice ; fait ressortir les résultats budgétaires de chaque section en fin d'exercice. Il est comparé au compte de gestion établi par le comptable. Il doit être voté avant le 30 juin de l'année suivante.

Le budget primitif est une prévision des dépenses et recettes de l'année, donnant ainsi autorisation à dépenser. Il doit être voté avant le 15 avril (30 avril lors des années de renouvellement des équipes municipales), pour l'année civile à venir ou en cours.

BCG-éco
Bois - Chauffage - Granulés

Spécialiste
du Poêle à Granule & Bois



VENTE • INSTALLATION • ENTRETIEN • DÉPANNAGE



35, rue Blanche Pierre
78820 JUZIERS

06 08 41 77 40

www.chauffage-bois-granule.com

**MENUISERIE
LEBREDONCHEL**

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92



**Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage**

Tél : 06 74 53 04 51

anmelec@voila.fr

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS

ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

LA FORCE D'UN RÉSEAU NATIONAL

L'AGENCE AXEO SERVICES S'INSTALLE À JUZIERS

Le réseau d'agences AXEO Services est spécialisé dans les services de proximité à la personne et aux professionnels.

Il propose une large gamme de prestations adaptées aux besoins et aux exigences de ses clients. AXEO Services est une marque du groupe La Poste depuis 2016. Valérie Kosmala a décidé de franchir le pas de l'entrepreneuriat en ouvrant son agence, 2 bis avenue de la Gare à Juziers dans l'espace de coworking.

Prestations proposées :

Pour les particuliers :

- Entretien de la maison (ménage, repassage, lavage des vitres...)
- Entretien des jardins, des extérieurs

et création paysagère

- Bricolage (aménagement intérieur et extérieur)
- Garde d'enfants.

Pour les professionnels :

- Nettoyage des locaux
- Entretien des espaces verts et des extérieurs
- Maintenance de locaux
- Conciergerie.

AXEO Services, le partenaire bien-être de votre quotidien !



axeoservices.fr

01 30 04 72 21

juziers@axeoservices.com

UN FOOD-TRUCK PAS COMME LES AUTRES

UN NOUVEAU COMMERCE AMBULANT

Gwenaëlle Beaumont, ex cheffe-pâtissière du Ministère des Armées, vient d'ouvrir un food-truck de pâtisseries américaines fabriquées à Juziers : Happy Truck.

Dès son plus jeune âge, Gwenaëlle Beaumont a tout de suite compris qu'elle ferait de la cuisine. A 15 ans, elle intègre un lycée hôtelier renommé pour son éducation à l'excellence.

Dans le cadre de ses études et d'un projet Erasmus, elle est amenée à partir travailler à l'étranger et rejoint les cuisines d'un petit hôtel familial au sud de l'Angleterre où la pâtisserie lui sera confiée ! Ce fut le coup de foudre, elle ne faisait plus qu'un avec le beurre et la farine !

A son retour d'Angleterre, elle passe son Brevet de Technicien Supérieur et rentre dans la vie active. Gestionnaire de restaurants d'entreprises pendant 10 ans, elle décide de passer un CAP pâtisserie en candidate libre pour compléter ses diplômes de cuisine et assouvir sa passion du sucré. Diplômée en pâtisserie, Gwenaëlle Beaumont quitte en 2019

son poste de directrice d'établissement, monte son laboratoire culinaire, achète une remorque de "Barbie" appelée "Happy Truck" et propose **donuts, cookies, cupcakes et autres douceurs sans additif ni conservateur** avec du chocolat local provenant de la société Cacao Barry.

La pâtisserie roulante de notre juziéroise est présente :

- **chaque vendredi place de la Gare à Juziers de 16h à 19h**

(18h en période de couvre-feu).

Mais aussi :

- **SUPER U :**
un dimanche sur deux de 9h30 à 12h30
- **Ferme des Gatellières,**
chemin des Sotteries : un samedi sur deux de 10h à 12h.



Nous souhaitons la bienvenue à notre fée des délices. Enjoy your meal !

Happy Truck

06 16 55 64 07

facebook.com/Happy-Truck

NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS !

RECHERCHE CONTRE LE CANCER

L'association France Cancer, créée en 2003 et reconnue d'intérêt général, a une méthode bien à elle pour financer la recherche contre le cancer.

Elle ne fait pas appel aux dons, elle récolte des bouchons de bouteilles en verre (vin, bière, cidre ou champagne). Seuls les bouchons en liège et les bouchons synthétiques, débarrassés de leur chapeau en plastique, sont acceptés.

Comment transformer des bouchons en euros ?

Une fois récupérés, les bouchons sont triés selon leur matière et vendus à des recycleurs partenaires, en France pour le liège, en Belgique pour le synthétique. L'argent obtenu permet à l'association de financer les travaux des chercheurs de l'INSERM Nice et du CNRS de Sophia-Antipolis.

Que fait-on avec les deux matières ?

Les bouchons en liège sont broyés pour être transformés en panneaux d'isolation acoustique et thermique pour les maisons et bâtiments, pour des revêtements de sols et de murs. Les bouchons en synthétique sont recyclés dans l'industrie plastique principalement en fibre textile. Depuis quelques mois, ils servent à faire des serre-masques.

J'ai des bouchons, où puis-je les déposer ?

La mairie de Juziers s'associe à l'action de l'association France Cancer. Un tonneau en bois placé à l'accueil de la mairie attend votre contribution.

Clin d'œil au patrimoine juziérois !

Le tonneau, restauré par les services techniques, provient de la ferme Léguillette située aux Louvetières.

Informations complémentaires sur www.france-cancer.com



Le serre-masque en bouchon recyclé qui va vous rendre la vie plus facile...

Un groupe industriel belge, spécialisé dans la revalorisation des déchets plastiques, vient de mettre sur le marché un serre-masque fabriqué à partir de bouchons synthétiques recyclés. Réglable par des crans, il maintient les élastiques du masque sans blesser les oreilles.

Il est vendu à 2,50 euros au profit de la recherche contre le cancer.

A l'unité : 2,50 €

De 10 à 70 : 2,00 €

A partir de 71 : 1,80 €

Thierry Chefdeville
06 86 28 16 93



A LA BIBLIOTHEQUE

VENEZ FÊTER LE PRINTEMPS AVEC NOUS

Cette année, la bibliothèque met à l'honneur la poésie dans le cadre du Printemps des poètes.

Guillaume Apollinaire, Paul Verlaine ou Jacques Prévert vous sont peut-être familiers, mais vous laisserez-vous aussi tenter par les univers de William Wordsworth, Jim Morrison, Aimé Césaire ou Emily Dickinson ?

Venez feuilleter ou emprunter notre sélection de recueils de poésie, pour petits et grands, et découvrez le poème du jour : Daphné et Mirella vous offriront un poème, tantôt mélancolique, malicieux, joyeux, triste... lequel recevrez-vous ?

Nous organisons deux ateliers haïkus le mercredi 17 mars à 15h et le samedi 20 mars à 15h.

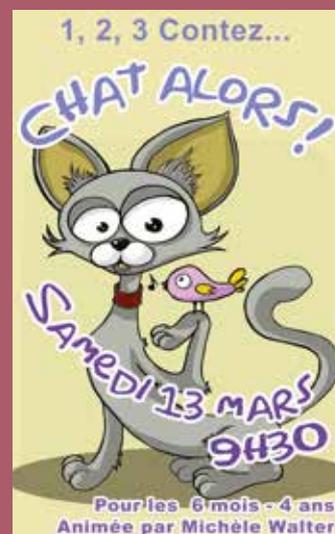
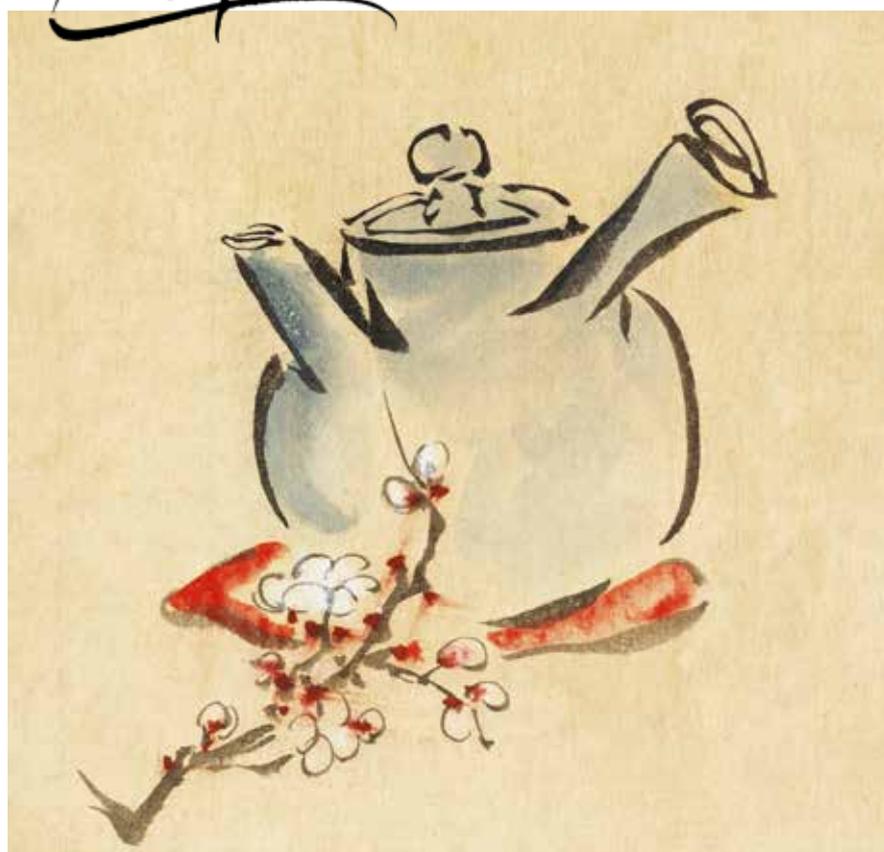
Les jeunes de 9 à 11 ans ont créé leurs propres haïkus. Ces petits poèmes japonais invitent à la rêverie et à la contemplation de la nature.

“
Oh une luciole qui vole
Je voulais crier "regarde !
Mais j'étais seul
 ”

Taïgi (mon livre de Haïkus)

Pour assister aux manifestations de la bibliothèque inscrivez-vous au préalable
 01 34 75 60 48

PRINTEMPS
 POÈTES



#11-17 ANS VACANCES D'HIVER

RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIVITÉS

La municipalité s'est mobilisée pour les jeunes pendant les vacances scolaires.

Du 15 au 19 février, le service Jeunesse a proposé des activités à la journée ou à la demi-journée :

- Escape Nomade
- Pisteurs traqueurs dans Juziers
- Tournoi de tennis intérieur
- Jeux en bois
- Toiles au Posca
- Après-midi cinéma
- Atelier de pâtisserie
- Découvertes de nouveaux jeux de société

Autant de propositions qui ravissent, à chaque période de vacances scolaires, les jeunes bénéficiaires.

C'est en effet pour eux une opportunité de s'essayer à différentes disciplines ou pratiques sportives, ludiques ou récréatives.

Les vacances de Pâques approchent à grands pas : **inscrivez-vous aux activités organisées du 26 au 30 avril !**

Romain Ibba :
01 34 75 28 75
07 70 09 86 77



RENTÉE DES CLASSES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Votre enfant va faire sa première rentrée scolaire à l'école maternelle ou élémentaire à Juziers en septembre 2021.

Voici le calendrier pour procéder à l'inscription :

- **Inscription en petite section**
du 8 février au 29 mars 2021
- **Inscription en CP**
du 15 mars au 9 avril 2021

La démarche pour les parents :

Étape 1 :

Retirer le dossier à l'accueil de la mairie.
Une fois constitué, prendre rendez-vous

avec le coordinateur jeunesse, Romain Ibba au 07 70 09 86 77.

Les copies des pièces demandées dans le dossier pourront être réalisées lors du rendez-vous en mairie.

Étape 2 :

Contactez l'école concernée, pour prendre un rendez-vous. La fiche d'inscription originale complétée en mairie est obligatoire lors de l'entretien.

Coup de froid sur les classes de neige !

Plus de 50 élèves de l'école élémentaire des Sergenteries devaient partir en classe de neige au Collet d'Allevard comme chaque année. Les valises devaient commencer à se remplir début janvier puisque le séjour était programmé du 15 au 30 janvier 2021. La classe de neige a été annulée suite à l'interdiction de l'Académie de Versailles. La faute encore au coronavirus ! La municipalité maintiendra le séjour en classe de neige en 2022 si toutes les conditions sanitaires sont réunies afin de permettre aux enfants de goûter aux joies de la montagne et découvrir une forme d'indépendance loin des parents !



Objectif BAFA : premiers pas dans l'animation

La Ville de Juziers organise la formation générale aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (BAFA) du 17 au 24 avril. 18 jeunes juzziérois vont bénéficier de l'encadrement et l'enseignement rigoureux des professionnels de l'animation de l'IFAC. Après négociation avec l'organisme de formation, le BAFA sera facturé 290€. La municipalité va plus loin et propose de prendre à sa charge encore 90€ en échange d'heures de bénévolat au service de la vie locale : participation à une manifestation communale ou associative mise en place en 2021.


mesdemarches.iledefrance.fr

EMPLOI

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES JEUNES EN INSERTION

**Vous êtes un jeune Francilien en insertion professionnelle ?
Vous résidez dans un quartier prioritaire de la ville ?
en zone rurale ? La Région Île-de-France peut vous aider
à financer votre permis de conduire.**

*Accessible depuis le 1^{er} décembre aux jeunes domiciliés
dans le Val-d'Oise, cette aide est généralisée
à toute l'Île-de-France depuis le 1^{er} mars 2021.*



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE AIDE ?

Favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation des jeunes en insertion professionnelle.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les jeunes Franciliens de 18 à 25 ans dans l'une des situations suivantes :

- Inscrits dans des missions locales, Écoles de la 2^e chance (E2C), Espaces de dynamique d'insertion (EDI) ou Parcours d'entrée dans l'emploi (PEE),
- Signataires d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), dont le projet professionnel, attesté par la Mission locale, nécessite l'obtention du permis,
- Demandeurs d'emploi résidant en Quartier prioritaire de la ville (QPV) ou en zone rurale.

Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage
Débroussaillage

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68
Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis



Café tabac de Juziers

Bar - Tabac - PMU - Presse - FJD
compte nikel

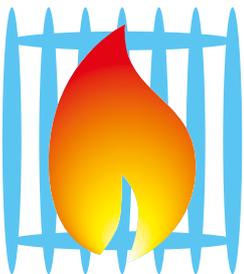
Horaires
Du lundi au jeudi : 6h30 - 20h Samedi : 7h30 - 20h
Vendredi : 6h30 - 22h Dimanche : 8h - 14h

Ouvert tous les jours fériés sauf le 1^{er} janvier



3 Rue Janine Vins 78820 Juziers
01 34 75 69 99

ETS F. MOREAU



Plomberie
Chauffage
Installation
Entretien
Dépannage



RGE



01 34 74 41 04

franck@etsf-moreau.com

4, avenue de Paris - 78820 Juziers

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances

Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale

Commune de stationnement : Juziers

Boulangerie - Pâtisserie Pedro & Catherine

Lun, Mar
Mer, Jeu,
ven :
De 7h à 13h
et de 15h30
à 19h30



Dimanche
De 7h
à 12h45

Tél.: 01 34 75 60 45

3 rue du Commerce 78820 Juziers



RENCONTRE AVEC STÉPHANE LEFEBVRE, PRÉSIDENT DU FC JUZIERS ET ARBITRE OFFICIEL

Stéphane Lefebvre, 50 ans, a deux passions : le football et l'arbitrage.

A quel âge avez-vous commencé à jouer au football ?

J'ai commencé à jouer au football en 1992 au FC Juziers. J'avais 22 ans et venais d'accomplir mon service national.

Vous avez rapidement cherché à évoluer ? Pourriez-vous nous décrire votre parcours ?

En 1994, je suis devenu éducateur à l'école de football en passant le diplôme d'éducateur fédéral. J'ai alors entraîné les jeunes de 12 à 18 ans. En 2003, j'ai pris en charge l'entraînement sportif des catégories seniors et vétérans. C'est à Juziers que j'ai arbitré les premiers matchs lors desquels j'ai compris la force éducatrice de l'arbitrage et qui m'ont donné l'envie de transmettre à la jeune génération l'esprit du football.

Comment êtes-vous devenu arbitre officiel du district des Yvelines ?

J'ai suivi une formation au sein du district. J'ai officié en tant qu'arbitre dans différents clubs de la région.

Comment s'est passé votre premier match d'arbitrage ?

Lors de mon premier match en tant qu'arbitre officiel, j'ai ressenti une sensation particulière emplie de responsabilité, d'exemplarité. Le match s'est bien déroulé. J'ai pris les bonnes décisions pour la plupart des fautes. Un observateur du district était présent pour évaluer ma manière d'arbitrer. Son évaluation positive à mon sujet m'a donc permis de gravir les échelons dans le classement des arbitres officiels des Yvelines très rapidement.

Mais au fond, qu'est-ce qu'un arbitre officiel de football ?

C'est un gars vêtu de noir la plupart du temps qui court aux côtés des joueurs et siffle, si l'on en croit les supporters dans les tribunes, des fautes qu'il est seul à voir... ou pas... Bref, on peut comprendre que nos décisions ne font pas toujours plaisir aux autres, mais je ne fais qu'appliquer les règles du jeu. Je suis un spécialiste de la discipline.

J'ai aussi des qualités sportives reconnues car je cours autant que les joueurs lors d'un match. Je dois évoluer sur le terrain sans gêner les joueurs, observer et analyser le jeu et surtout juger sans excès et sans favoritisme. Je dois rester objectif en toutes circonstances, c'est une règle d'or. Mon expérience dure maintenant depuis plus de 7 ans.

Comment devient-on arbitre officiel ? Quelle est la formation ?

La formation initiale d'arbitre est dispensée par la Fédération Française de Football. C'est une formation d'arbitre niveau départemental pour hommes et femmes. Elle propose un programme complet : découverte de la fonction, avant-match, fautes, cartons et remises en jeu, maniement du drapeau, hors-jeu, révisions, lecture du jeu, déplacements et gestion des conflits.

ÇA S'EST PASSÉ À JUZIERS

LES MANIFESTATIONS JUZIÉROISES



Distribution du colis aux Aînés

16 décembre 2020

Cette année, 256 colis ont été distribués aux juziérois de plus de 70 ans, inscrits sur les listes électorales, par les membres du conseil municipal. Choisis avec soin chez un nouveau prestataire, les colis contenaient des produits fins et goûteux très appréciés par nos Anciens.

Opération Noël solidaire

17 décembre 2020

Roulement de tambour pour nos juziérois solidaires de l'opération organisée par la Fourmi Immo 78 !

Juziers a obtenu le record des points de collectes, 108 boîtes de Noël ont été déposées à l'accueil de la mairie à destination des personnes démunies. Merci pour votre générosité !



Coach et Vous
Sophrologue et Coach de vie
accompagnement vers le "mieux-être"

Vous souhaitez mieux gérer votre stress et vos émotions, ou vous détendre et prendre soin de vous ?

36, chemin du Mesnil
06 52 00 87 26

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -
- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67
www.reyl-immo.com



Festivités de Noël

19 décembre 2020

En partenariat avec l'AJACII, Synapse et l'Orchestre d'Harmonie, la municipalité a insufflé la magie de Noël dans un contexte sanitaire si particulier en cette fin d'année.

80 crêpes, 40 chocolats chauds, 6L de vin chaud ont été offerts aux juziérois. Une quarantaine d'enfants a participé à la chasse au trésor pendant que d'autres n'envisageaient pas de quitter la closerie Rose Bily sans avoir

fait la traditionnelle photo avec le Père Noël, les yeux émerveillés et les oreilles grandes ouvertes pour écouter les musiques de Noël !

Distribution des cartes de vœux

16 janvier 2021

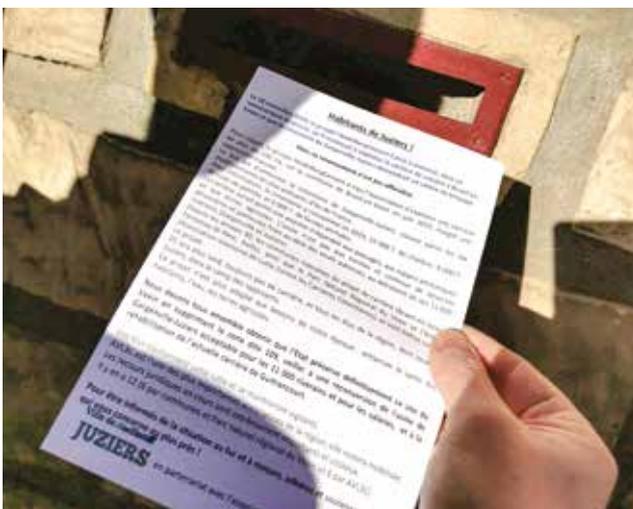
Les conditions sanitaires actuelles n'ont pas permis d'organiser des vœux institutionnels, les élus sont donc allés à la rencontre des Juziérois pour leur souhaiter une bonne année.



Mobilisation aux côtés de l'AVL3C

27 février 2021

Les élus de Juziers se sont joints à l'association qui mène un combat de longue date contre le projet d'extension des carrières cimentières à Brueil-en-Vexin en plein Parc Naturel Régional. Des courriers de sensibilisation ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants.



20 Avenue Jean Marion
78820 JUZIERS



David DENIS
Couvreur - Zingueur
david.denis95@sfr.fr

06 78 87 29 90
01 34 75 64 70

STEPHANE VALLIER

Voyant Médium

01 34 74 89 65

*Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9h à 19h
fermé le mardi
et le dimanche*

4 rue des Louvetières
« Au gré du Vent »
78820 JUZIERS

Paiement sécurisé
par carte bancaire



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

ANTENNE SERVICE

J. GESLAN

Antenne télévision
Alarme intrusion
Vidéo protection
Interphonie
Automatisme

**DEVIS
GRATUIT**

Tél: 01.30.63.92.54

16 Route des Crêtes
78270 MERICOURT
antenne-service-27@orange.fr
Siret: 305 305 302 00039



ENT. CLISSON

PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014

La tribune libre implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu et à la rédaction des articles présentés.

JUZIERS PARTAGEONS DEMAIN

Les déchets verts : pas si verts que ça !

Nous avons été informés par des riverains de la rue des Aulnaies, qu'une parcelle venait d'être littéralement rasée par les services techniques, à la demande de Mme le Maire.

Cette opération a été menée pour accéder à une future zone de stockage de déchets verts de la commune. Il est à déplorer que ni les conseillers de notre équipe, ni les riverains n'aient été prévenus en amont. Nous avons fait part de notre étonnement lors du dernier Conseil municipal, ce sujet n'ayant été abordé dans aucune Commission.

Une zone de stockage de déchets verts destinés, en partie, à être compostés ne peut être réalisée qu'après une étude précise tenant compte de la dalle bétonnée recevant les matières végétales, la distance minimale des habitations, la sécurisation du site, etc...

Nous nous inquiétons du devenir de cette zone, qui hébergeait auparavant, près de 5000m² de biodiversité florale et animale. Les nuisances à venir sur ce terrain (sécurité, bruit, allergies, odeurs nauséabondes...) inquiètent les riverains. Selon toute vraisemblance,

ce projet de compost collectif pourrait rendre service à l'ensemble des Juziérois. Toutefois, une concertation sur le sujet en amont avec les habitants auraient sans doute permis de trouver un terrain communal mieux approprié. Peut-on faire encore machine arrière ?

Alterative Juziers, groupe municipal d'opposition.

contact@alterativejuziers.fr



233 avenue de Paris
J U Z I E R S
Tél: 01 34 75 06 50



Laverie
automatique
Lavage auto



Ouverture : du Lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h30

Agenda des manifestations

MARS

Jeudi 11

Conseil municipal

20h30 - Maison Pour Tous
Municipalité

Samedi 13

1, 2, 3, Contez - "Chat alors!" par Michèle walter

9h30 - De 6 mois à 4 ans
Bibliothèque

Mercredi 17

**Le Printemps des Poètes
Atelier haïkus**

15h - De 9 à 11 ans
Bibliothèque

Vendredi 19

Commémoration du 19 mars 1962

18h - Monument aux Morts
Municipalité

Samedi 20

**Le Printemps des Poètes
Atelier haïkus**

9h30 - De 9 à 11 ans
Bibliothèque

Samedi 27

Ainsi font font font

9h30 - Jusqu'à 3 ans
Bibliothèque

Raconte-moi une histoire

14h - De 4 à 6 ans
Bibliothèque

AVRIL

Dimanche 4

Concert

16h - Eglise Saint-Michel
Orchestre d'Harmonie

Jeudi 8

Conseil municipal

20h30 - Maison Pour Tous
Municipalité

Vendredi 9

Parcours du Cœur scolaire

Ecole Elémentaire

Lundi 12

Ramassage des encombrants

GPS&O

Samedi 17

Broyage des déchets verts

13h30-16h30 - Terrain des fêtes
GPS&O

Reprise du bac sur la Seine

entre Juziers et Aubergenville

MAI

Samedi 8

Commémoration du 8 mai

11h - Monument aux Morts
Municipalité

Retraite aux flambeaux

22h - Closerie Rose Bily
AFJ

Dimanche 9

Balade historique dans Juziers

Sur inscription - Gratuit
Synapse

Vendredi 21

Séance de cinéma en plein air

Jardin de la Maison Pour Tous
Municipalité - Gratuit

Vendredi 28

Fête des voisins

Organiser votre fête avec l'aide de la mairie

Dimanche 30

Brocante

Rue Janine Vins
AFJ - Synapse

JUIN

Vendredi 11

Séance cinéma en plein air

Jardin de la Maison Pour Tous
Municipalité - Gratuit

Vendredi 18

Commémoration du 18 juin

Monument aux Morts
Municipalité

Lundi 21

Fête de la musique

Place du Général de Gaulle
Municipalité

Vendredi 25

Chorale des enfants

Ecole élémentaire

Repas plein air

Jardin de la Maison Pour Tous

Concert de la fête de la musique

Jardin de la Maison Pour Tous

Les programmes sont prévisionnels et donc susceptibles de modification. N'hésitez pas à consulter les sites internet et réseaux sociaux des organisateurs.

Ent Christophe GORON

 **PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE** 

Tél.: 01 30 42 70 34
78440 GARGENVILLE
E-mail: entgoron@gmail.com

ETS FAUCON S.A.R.L.

 Matériaux - Démolition
Terrassement - Transport

Tél.: 01 30 93 61 31
Fax.: 01 30 93 61 29

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE



GILPEINT

Peintures • Papier-peints • Revêtements de sols

Vente aux **professionnels** et aux **particuliers** depuis 1971

- Conseil
- Peintures
- Papier-peints
- Revêtements de sols
- Machine à teinter Absolu system

📍 214 Rue Nationale, 78970
Mézières-sur-Seine

☎ Tél. : 01 30 95 61 67

🕒 Ouvert du mardi au samedi,
de 9 h à 12 h 30, et 14 h à 18 h



Algimouss

AMERCOAT

CASADECO



PRESTONETT



Agence du Golf



Expérience - Compétence

Pour les transactions

Achat - Vente - Location

Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**



Pour accompagner notre évolution, Mac pizza devient UTOPIC (rien ne change sauf le nom...)
Encore merci pour votre confiance et votre fidélité. Nous nous engageons à travailler
chaque jour pour encore plus de qualité, de produits frais d'origine reconnue et améliorer notre service.

OUVERT
7/7
de 11h30 à 14h
et de 18h30 à 22h30
Vendredi & samedi
de 18h30 à 23h



LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !
VENEZ DÉCOUVRIR
VOTRE NOUVEAU
RESTAURANT
ou DÉJEUNER SUR PLACE
DIFFUSION DES MATCHS

SUR PLACE - À EMPORTER - EN LIVRAISON DEUX NUMÉROS
À VOTRE SERVICE POUR MIEUX VOUS SERVIR
UNE SEULE ADRESSE : 78, avenue de paris - JUZIERS

01 34 92 92 43

01 30 04 04 14



UTOPICJUZIERS

Zone de livraison : Juziers - Issou - Mézy - Hardincourt - Meulan - Orville
Bueil-en-Vexin - Gargenville - Porcheville



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr